



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-86571>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-86571**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACQUISITION DE LICENCES SAP ON PREMISE (HORS SOLUTIONS METIER SAP EN SAAS) ET MAINTENANCE DES LICENCES SAP DE L'EFS

Description : Le marché a pour objet la maintenance du parc existant de l'EFS. Il permet également d'acquérir des licences S4 ou de conversion vers S4 dans le cadre du projet de montée de version. Sont exclues du marché l'ensemble des solutions métier en SaaS de l'éditeur SAP, à exception des solutions techniques directement liées au projet de montée de version d'ECC vers S4.

Identifiant de la procédure : 2550b040-de4c-4e52-8cfc-b3a6071e5f31

Identifiant interne : EFS_SC2817

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 48000000 Logiciels et systèmes d'information

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 72267000 Services de maintenance et de réparation de logiciels

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 18,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L2141-1 à L2141-14 du Code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiqués dans le règlement de la consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ACQUISITION DE LICENCES SAP ON PREMISE (HORS SOLUTIONS METIER SAP EN SAAS) ET MAINTENANCE DES LICENCES SAP DE L'EFS

Description : Le marché a pour objet la maintenance du parc existant de l'EFS. Il permet également d'acquérir des licences S4 ou de conversion vers S4 dans le cadre du projet de montée de version. Sont exclues du marché l'ensemble des solutions métier en SaaS de l'éditeur SAP, à exception des solutions techniques directement liées au projet de montée de version d'ECC vers S4.

Identifiant interne : EFS_SC2817

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48000000 Logiciels et systèmes d'information

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72267000 Services de maintenance et de réparation de logiciels

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01 Janvier 2025 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 (vingt-quatre) mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 2 fois pour une période de 24 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction du marché. Les différents délais d'exécution du marché sont précisés dans les pièces constitutives du marché et ont valeur contractuelle. Conformément à l'alinéa 1 de l'article L2125-1 du Code de la commande publique, la durée maximale de l'accord-cadre de 4 ans est dérogée, en raison de l'acquisition d'un logiciel qui constitue un investissement amortissable. En effet, l'EFS s'inscrit dans un projet imposé par l'éditeur de transformation de l'application SAP ECC vers SAP S4. Ce projet doit durer 5 ans à minima, soit jusqu'en 2031.

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure

sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 18,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché public constitue un marché composite prenant en partie la forme d'un marché ordinaire (à prix global et forfaitaire) et en partie la forme d'un accord-cadre à bons de commande. Les prestations prenant la forme d'un marché ordinaire ferme sont les suivantes : maintenance globale des licences SAP (poste 1). Les prestations prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande sont les suivantes : acquisition / conversion des licences SAP (postes 2 et 3). Les prestations à bons de commande s'exécutent, au fur et à mesure des besoins de l'EFS, conformément à l'article L.2125-1 1° ainsi qu'aux articles R2162-2, R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Le marché est conclu avec un engagement maximum de 18 000 000 euros HT sur la durée totale du marché. Le lieu d'exécution concerne la France métropolitaine.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le formulaire DC2, dûment rempli qui présentera : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent.

Critère :

Type : Autre

Description : Le formulaire type DC1, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement. - Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement. - L'Attestation sur l'honneur relative "aux sanctions russes".

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le formulaire DC2, dûment rempli qui présentera : - une présentation d'une liste des principales livraisons effectuées et/ou des principaux

services effectués au cours des trois dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique (40%) décomposée comme suit:

Accompagnement proposé en termes d'audits techniques/ fonctionnels et d'axes d'améliorations associés (10%) - Compétences domaine par domaine du candidat, applicatif et technique (5%) - Autonomie/libreaccès à la gestion des déclarations d'incidents (10%) - Méthodologie technique et économique de conversion des licences vers S4 (10%) - Autonomie/libreaccès à la base de connaissance SAP pour la résolution d'incidents (5%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix (60%)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.5511 à 12 du code de justice administrative. - un référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA) personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésées par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - un recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - un recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé dans les conditions prévues à l'article L.5211 du CJA.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Français du Sang

Organisation qui traite les offres : Etablissement Français du Sang

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : 20 avenue du stade de France

Ville : La plaine Saint-Denis Cedex

Code postal : 93218

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : La Direction des Achats, de l'Immobilier et de la Maintenance

Adresse électronique : Stde.marches.publics@efs.sante.fr

Téléphone : +33155939500

Profil de l'acheteur : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Greffe du Tribunal administratif

Adresse électronique : greffe.tamontreuil@juradm.fr

Téléphone : +33 149202000

Télécopieur : +33 149202099

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 542fd540-2663-4e55-acdd-6932e0f00299 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/07/2024 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/07/2024